

## **ACTION SOCIALE : La fin d'une longue histoire**

***Aléa jacta est !** Le sort en est jeté : l'Action Sociale de la SNCF se séparera de ses Maisons de Retraite, les Etablissements Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). 2017 sera l'année de mise en œuvre du désengagement total de la prise en charge de la dépendance.*

*Déjà en 2005, ces structures étaient sur la sellette. La décision concernant des perspectives d'évolution de cette prestation d'hébergement a longtemps été repoussée.*

*Le perpétuel questionnement autour des EHPAD, l'absence de décision pour adapter ces établissements aux normes applicables aux bâtiments, les exigences croissantes de la législation pour les plateaux techniques et humains dans les établissements accueillant des personnes âgées dépendantes, ont eu raison de la longue histoire d'amour de l'Action Sociale envers ses Maisons de Retraite.*

*Nos beaux bâtiments anciens, avec leurs parcs magnifiques ne correspondent plus à l'air du temps. Ces riches patrimoines ont des coûts d'entretien important. Ils risqueraient de faire exploser les prix de journée à la charge de l'Action Sociale et des résidents.*

*La qualité du service rendu aux pensionnaires, telle qu'il est pratiqué aujourd'hui n'est pas remise en cause. En revanche, la très faible capacité d'accueil de ces structures est pénalisante. Cette prestation ne bénéficie qu'à 214 pensionnés, alors qu'ils sont plus de 11000 dans la population cheminote éligibles potentiellement à une place en EHPAD.*

*Certes, et fort heureusement, tous les potentiels pensionnés ne souhaitent ou ne peuvent s'offrir une place en maison de retraite.*

*Pour la direction l'équation économique est devenue inadaptée. Le vieillissement de la population hébergée, la nécessaire adaptation des personnels et structures aux évolutions réglementaires, les trop faibles capacités d'accueil, ne permettent plus à l'Action Sociale de continuer à s'engager sur le champ de la dépendance, mais plutôt de se recentrer sur la prévention.*

*La direction l'a annoncé tout de go : elle s'engage vers une cessation d'activité pour les EHPAD de Neuilly sur Marne et Villevaudé et pour une cession d'activité pour les EHPAD d'Illiers et Santenay.*

*L'annonce est faite. Le glas a sonné. Tout est à faire pour les pensionnaires et leur famille ainsi que pour les salariés des 4 EHPAD afin d'assurer la transition dans les meilleures conditions.*

***Vos représentants UNSA-Ferroviaire siégeant à la CoFASS, ainsi que tout le réseau UNSA (CE, CHSCT, DP) se MOBILISENT pour que l'ensemble du dossier soit traité dans les meilleurs conditions pour tous. L'Action Sociale se doit d'être exemplaire !***

Référents UNSA : Denis DONTENVILL – Christine VASSEUR



---

L'INFORMATION AU FIL DE L'ACTUALITE

---

**UNSA Ferroviaire**

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : **01 53 21 81 80** • Fax : **01 45 26 46 65** • [federation@unsa-ferroviaire.org](mailto:federation@unsa-ferroviaire.org)

